

M. MAURIAC, médecin de l'hôpital du Midi, émet les pensées suivantes : Le mercure et l'iodure de potassium sont deux agents véritablement spécifiques contre la syphilis, leur action curative est indéniable, mais il n'en est pas de même de leur action préventive. Les frictions mercurielles sont indiquées quand il faut agir vite et frapper un grand coup : syphilômes de l'œil ou des centres nerveux. Les injections sous-cutanées ne mettent pas plus à l'abri des récidives que ne le font les autres méthodes. C'est par l'estomac seulement que le mercure peut être administré, toujours et partout, quelles que soient les conditions dans lesquelles sont placés les malades. Dans la cachexie syphilitique, le mercure est contre-indiqué, sous n'importe quelle forme. Il ne faut pas attendre la période secondaire pour intervenir, il faut, au contraire, agir dès que la nature du chancre est établie. Dans aucun cas, il ne faut s'abstenir. Dans la période secondaire, on prescrit le mercure et l'iodure de potassium, se laissant guider surtout par la marche même du mal, élevant les doses proportionnellement à l'intensité des accidents. Dans la période tertiaire, les accidents relèvent plus directement de l'iodure de potassium. En même temps que le traitement spécifique est institué, il faut relever les forces du malade par une médication et une hygiène appropriées. M. Hallopeau dit que le mercure et l'iodure de potassium doivent être prescrits simultanément ou séparément dans toutes les périodes de la maladie. Il accorde la préférence aux frictions mercurielles, chaque fois que les circonstances le permettent, mais alterne cependant l'emploi des frictions avec l'usage des pilules mercurielles ou du sirop de Gibert. Il traite en outre, localement, toutes les manifestations de la syphilis par l'emplâtre de Vigo, la pommade au calomel, les lotions de sublimé, etc. Pendant la période tertiaire, l'iodure de potassium doit faire, pour ainsi dire, partie de l'alimentation du malade : dose, 16 à 30 grains par jour.

Pour M. VIDAL, le mercure convient aux premières périodes, l'iode aux périodes ultérieures de la syphilis. Il prescrit les frictions à l'onguent napolitain et, à l'intérieur, des pilules de sublimé ; il partage l'opinion de M. Besnier sur l'efficacité des injections de calomel. Le traitement mercuriel doit être continué avec des suspensions pendant toute la durée de la première année de la maladie. Les contre-indications à l'emploi du mercure sont le phagédénisme et, d'une façon générale, toutes les formes ulcéraives. Pendant la deuxième année, il faut associer l'iodure de potassium au mercure (sirop de Gibert). Aux accidents biliaires, il faut opposer les préparations iodées, et surtout l'iodure de potassium.

La discussion se continue, et nous pourrons, dans un prochain numéro, en donner un résumé succinct. Nous prendrons occasion de là de toucher à une question grosse d'actualité en France, à l'heure qu'il est : nous voulons dire la prophylaxie de la syphilis.